



Les Brèves de Janvier 2021

Cabrières d'Avignon

1/4

CONCERTATION DE LA POPULATION - Commune de Cabrières d'Avignon - Révision alléger n°1 du PLU

Dans le cadre de la procédure de révision alléger n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune organise une exposition publique qui se tiendra en mairie, du 4 au 25 janvier 2021 inclus, aux jours et heures ouvrables de la mairie.

Cette exposition publique a pour objectif de présenter à la population les éléments de la révision alléger n°1 du PLU qui consiste à supprimer le périmètre de la servitude « zone non aedificandi » à l'entrée Est du hameau de Coustellet et définir des dispositions adaptées à ce site.

Toute personne intéressée est invitée à venir consulter les documents mis à la disposition du public et à formuler ses observations éventuelles.

Rappel

INFORMATION IMPORTANTE

Nouveaux horaires d'accueil de la mairie à compter du 4 janvier 2021 :

Le matin du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Le samedi fermé toute la journée

L'après-midi : le mardi de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 13h30 à 18h00

Le vendredi de 13h30 à 18h00

Prise de Rendez-Vous possible en semaine et le samedi matin.

Pour recevoir les Brèves
INSCRIVEZ-VOUS SUR
www.cabrieresdavignon.fr

VIE MUNICIPALE

Valoriser votre sapin de Noël



Une fois les décorations de Noël rangées jusqu'à l'année prochaine, la commune vous propose de déposer vos sapins **le samedi 9 janvier 2021 :**

- le matin sur le parking en dessous de la Mairie
- l'après-midi à côté du Gymnase de Coustellet.

Le sapin devra être sans sac, sans neige artificielle et sans décoration...

Ils seront ensuite broyés et donc revalorisés puisque le broyat a de nombreuses vertus. Si vous le souhaitez, vous pourrez même repartir avec des copeaux et tout un tas de conseils pour les utiliser.

Merci à l'entreprise Alex Vert Tige située à Cabrières d'Avignon pour son aide précieuse, qui pourra également récupérer d'autres déchets verts (tronc de 15 cm de diamètre maximum) si vous le souhaitez.

Delphine CRESP, Maire

Le pôle multisport arrive bientôt

Comme vous avez pu le constater, l'équipe municipale et tous les agents de la commune travaillent d'arrache-pied pour votre sécurité et votre bien-être. Plusieurs dossiers verront le jour courant l'année à venir mais les 7 premiers mois nous ont permis de finaliser une promesse de campagne électorale.

Le comité consultatif du Sport est heureux de vous annoncer qu'un pôle sport va voir le jour courant février. Un terrain multisports ainsi qu'une aire d'agrès fitness et de musculation va s'implanter sur l'espace en goudron, juste au dessus du parc enfants.

Nos loulous, nos ados, nous les parents et sans oublier nos séniors se feront un plaisir de faire du sport ensemble.

Une place de parking pour personne à mobilité réduite (PMR) sera installée avec un cheminement fauteuil handicapé.

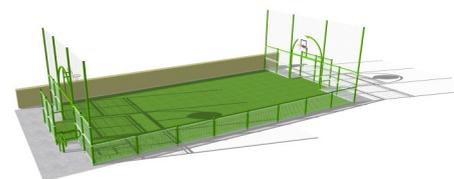
Une rampe adaptée aux adultes et à nos loulous verra le jour sur le grand escalier.

Egalement, la table de ping-pong proche du prochain bar Cabriérois sera déplacée au sein du pôle.

Les travaux débuteront début février et nous vous invitons à passer voir le chantier.

Le comité consultatif du Sport se joint à moi pour vous souhaiter à tous une excellente année 2021, avec un gros espoir de voir la fin de la COVID-19.

Jean-Pierre LEYRE, 1^{er} adjoint en charge de la Sécurité, du Sport et des Anciens Combattants



Les vœux de la Cabro d'Or

« Que pèr vous l'An Nouvèu que vèn
Aduge benuranço e gau
Calour au cor e au fougau
E plesi de se vèire ensèn »

« Que pour vous l'An Nouveau qui vient
Apporte bonheur et joie
Chaleur au cœur et au foyer
Et plaisir de se voir ensemble. »

Daniel Chabert



VIE MUNICIPALE (suite)



Opération « Boîtes de Noël »

Portée par le CCAS de la commune, l'opération est un vrai succès ! Cela fait chaud au cœur de voir la mobilisation des Cabriérois. Qu'ils soient tous remerciés ! Plus de 70 colis ont été récoltés et pas mal d'autres dons tels que jeux, livres, chaussettes...

Une partie a été remise à l'association « Le Village » de Cavaillon qui va les offrir à des personnes sans abris ou en situation très précaire à Cavaillon et à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le reste a été apportée à l'association « La Datcha des Sans Logis » qui fait le même travail dans les quartiers d'Avignon. Cette association souffrait pas mal cette année du manque de dons dû à la situation sanitaire et également de l'accroissement du nombre de personnes à qui venir en aide.

A noter que ces 2 associations ont à cœur de ne pas se contenter de donner des biens essentiels aux personnes en difficulté. Elles les accompagnent pour leur permettre de retrouver une vie digne .

Brigitte DUMESTE



Alors à Cabrières d'Avignon, aujourd'hui nous faisons un pas en 2021 et à l'occasion de ce calendrier qui va vous être distribué dans les boîtes aux lettres, nous avons tenu à mettre à l'honneur les visages des hommes et des femmes qui travaillent sur notre commune.

Tous n'ont pu être présents sur cette première édition mais vous pourrez les retrouver bientôt sur notre site internet et notre page Facebook mais également découvrir les nouvelles photos ainsi que l'ensemble des entreprises et commerçants que nous avons référencés sur la commune.

Ce calendrier n'a pas de prix car nous voulons que chacun puisse en posséder un, quels que soient ses moyens.

Nous vous invitons simplement à faire un don au CCAS de notre village. Uniquement par chèque à l'ordre du CCAS-Mairie de Cabrières d'Avignon. Merci à vous !!!



Et nos sincères remerciements aux participants de ce projet solidaire.

Pascal JUNIK

Le village a célébré Noël !

Un après-midi convivial destiné à célébrer Noël qui a remporté un très grand succès.

Petits et grands sont venus nombreux rencontrer le Père Noël, profiter de faire un tour de calèche, de boire un vin ou chocolat chaud et de déguster une pâtisserie ou encore des marrons chauds !

Les enfants des écoles ont pu décorer le sapin et poster leur lettre au père Noël dans la boîte aux lettres.

En fin d'après-midi l'illumination de l'église, la découverte de la crèche et l'intervention d'un chanteur ont clôturé cette journée festive.

Merci à tous les commerçants et aux membres du comité festivités d'avoir œuvré pour la réussite de cette journée !



Le comité festivités – Yann GOUT



Les Brèves de Janvier 2021

Cabrières
› Coustellet
d'Avignon

3/4

Un couvre-feu avancé dans 15 départements

En raison du nombre de nouveaux cas de contamination encore élevé, un couvre-feu est instauré depuis le 15 décembre 2020 dès 20h et jusqu'à 6h avec des conditions de déplacement limitées sur tout le territoire sauf en Outre-mer. **À compter du 2 janvier 2021, le couvre-feu est avancé à 18h dans 15 départements métropolitains.** C'est ce qu'a indiqué le porte-parole du gouvernement le 1er janvier 2021. .

Les règles applicables

Les mesures en vigueur pour maîtriser l'épidémie de coronavirus sont les suivantes :

- un couvre-feu national est mis en place, de 20h à 6h sur le territoire métropolitain à l'exception de 15 départements pour lesquels le couvre-feu est avancé à 18h à compter du 2 janvier 2021. Les 15 départements concernés par le couvre-feu avancé sont les suivants : Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Ardennes (08), Doubs (25), Jura (39), Marne (51), Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Nièvre (58), Haute-Saône (70), Saône-et-Loire (71), Vosges (88), Territoire de Belfort (90). Pendant ce couvre-feu, seuls certains déplacements seront possibles, à condition de se munir d'une attestation notamment :
 - ⇒ se rendre ou revenir de son lieu de travail, à une formation professionnelle, effectuer un déplacement professionnel ne pouvant être reporté ;
 - ⇒ des motifs familiaux impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires, notamment aux personnes en situation de handicap ou pour la garde d'enfants ;
 - ⇒ des motifs médicaux : aller à l'hôpital, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et achat de médicaments ;
 - ⇒ participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative (maraudes des associations de lutte contre la pauvreté ou distributions d'aides alimentaires à domicile) ;
 - ⇒ les personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
 - ⇒ promener un animal domestique autour de son domicile dans un rayon d'1 km.
- la pratique sportive ou la promenade en plein air est interdite pendant les horaires de couvre-feu ;
- pendant la journée, les déplacements seront autorisés et l'attestation n'est plus nécessaire ;
- les déplacements entre régions sont autorisés ;
- les lieux de culte doivent respecter une certaine jauge ;
- les salles de cinéma, les théâtres et les musées sont fermés ;
- l'accueil du public dans les enceintes sportives, dans les cirques, les parcs zoologiques ou encore les salles de jeux et les casinos est interdit ;
- les restaurants et les cafés sont fermés ;
- le télétravail doit se poursuivre quand il est possible.

A noter : Tout déplacement pendant les horaires du couvre-feu sans motif ni attestation valable vous exposera à une amende forfaitaire de 135 €. Les contrôles seront renforcés.

Rappel : Les stations de ski restent accessibles mais les remontées mécaniques sont réservées à certains publics (Le détail des personnes concernées avec Service-Public.fr.)





Les Brèves de Janvier 2021

4/4

Cabrières d'Avignon

› Coustellet

VIE ASSOCIATIVE

CAMPAGNE DE PORTE À PORTE UNICEF



UNICEF vient à la rencontre des Cabriérois du 04 au 30 janvier 2021. UNICEF apporte aides et soutiens aux enfants les plus vulnérables

partout dans le monde. Pour ce faire, l'agence organise dans les villes de France des campagnes de sensibilisation du public afin d'obtenir de nouveaux soutiens réguliers. En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, toutes ces campagnes en face à face ont été suspendues. Pour autant les programmes d'aide sur le terrain n'ont pas cessé et UNICEF a mené de nombreuses actions face à la crise sanitaire.

C'est pourquoi, ils ont souhaité entreprendre une campagne de porte à porte à Cabrières d'Avignon du 4 janvier au 30 janvier pendant un maximum de 3 jours durant cette période. Une équipe rencontrera les personnes à leur domicile au nom de l'UNICEF. Elle vise également à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais ne fera pas l'objet d'une demande d'espèce ou de chèque.

Un "Code de pratique" COVID-19 est mis en place pour aider à préserver le bien-être des représentants d'Unicef et des habitants de la commune. Chaque représentant sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association, portera un message de distanciation sociale et détiendra une lettre de mandat d'UNICEF. Leur équipe sera active de 10h à 19h.

Annulées en novembre dernier, les rencontres " Court C'est Court", reviennent fin mars 2021.

CINAMBULE

En raison de la pandémie nous avons été dans l'obligation d'annuler nos 27^{èmes} Rencontres initialement prévues du 18 au 22 novembre 2020. Mais l'équipe de l'association ne baisse pas les bras et envisage, avec l'accord de la Municipalité, d'organiser, si la situation sanitaire le permet, un évènement autour du Court Métrage **les 26/27/28 Mars 2021**. A cette occasion nous reprendrons les 7 programmes que nous devions présenter en novembre dernier, sous une forme plus allégée. Nous vous donnons donc rendez-vous fin Mars, avec un superbe programme concocté juste pour vous.

Dès le 1^{er} février toute l'équipe sera à nouveau opérationnelle afin d'organiser ce bel évènement, mais dans l'attente tenez-vous informés en consultant régulièrement notre site internet : cinambule.org

Faites passer l'info dans vos réseaux !
Belle et surtout meilleure année à tous.

L'équipe de Cinambule



Belle & Heureuse Année 2021

Madame le Maire Delphine Cresp, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et l'ensemble du Personnel Communal de Cabrières d'Avignon vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

"Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".

